

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GLOBAL GOLD AND PRECIOUS

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le produit de classification « Actions Internationales », son objectif est d'offrir aux souscripteurs, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice FTSE Gold Mines Index Total Return converti en euro. L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice FTSE Gold Mines Index Total Return converti en euro. Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. Le Produit n'étant pas à gestion indicielle, la composition de l'actif pourra s'écarter notablement de la composition de l'indice de référence. Pour répondre à son objectif de gestion, le Fonds est essentiellement exposé en actions de mines d'or et de sociétés, en majorité à large capitalisation boursière, notamment d'Amérique du Nord, d'Afrique du Sud, d'Europe et d'Australie, impliquées dans la prospection, l'extraction ou la transformation de minéraux ou de métaux précieux.

Stratégie d'investissement

Le fonds est exposé, en direct ou via des OPC :

- De 60% à 100% de son actif net sur les marchés d'actions de plusieurs pays dont éventuellement le marché français. Les actions placées dans le Fonds sont, des valeurs du secteur des mines d'or et des métaux précieux de toutes capitalisations :

- De 50% à 100% de l'actif net en actions de grandes capitalisations (supérieures à un milliard USD),
- De 10% à 50% de l'actif net en actions de moyennes capitalisations (comprises entre cent millions USD et un milliard USD),
- De 0% à 15% de l'actif net en actions de petites capitalisations (inférieures à cent millions USD).

Les zones géographiques prépondérantes sont l'Europe, Amérique du Nord, Afrique du Sud et Australie.

- A hauteur de 40 % maximum de son actif net en obligations d'Etat dont la maturité n'excèdera pas 3 ans et de tous pays. La notation sera supérieure à AA- selon l'agence de notation Standard and Poor's (ou de notation équivalente selon l'analyse menée par les équipes de gestion), dans un but défensif en cas d'anticipation d'évolution défavorable des marchés actions. Cet investissement n'étant retenu que lorsque les perspectives d'investissement sur les marchés des mines d'or apparaissent comme peu prometteuses.

L'exposition aux pays émergents sera de 35 % maximum de l'actif net.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés internationaux, organisés internationaux et visés dans les décrets afin de couvrir le portefeuille contre les risques actions, de change et de taux ; ou d'exposer et dynamiser le portefeuille à ces mêmes risques sans chercher de surexposition ; et dans la limite de 10% de son actif net, sur des titres intégrant des dérivés.

La somme des engagements via des instruments dérivés ne dépasse pas 100% de l'actif.

COMMENTAIRE DE GESTION

En 2023, l'or s'est apprécié de 14.59% pour clôturer l'année à \$2078.40 l'once, un nouveau plus haut historique. L'argent métal a régressé de 0.60% pour clôturer la période à \$23.79 l'once. Le platine était en baisse de 3% en clôturant l'année à \$1000. Le palladium était en forte baisse, de 36% (troisième année consécutive de baisse) et a clôturé l'année à \$1136 l'once ; Les positions nettes spéculatives sur l'or ont progressé de 52% (contre une régression de 54% l'année précédente) à 20.8 millions d'onces, en raison d'une hausse des positions longues concomitamment à une baisse des positions à découvert. Plus précisément, la période d'avril à septembre a vu une forte baisse des positions nettes spéculatives en raison d'une perception d'une politique monétaire plus restrictive qui s'est inversée en octobre et qui s'est traduite par une hausse de l'or de 14% sur les trois derniers mois de l'année.

Exprimé en Euro, l'or s'est apprécié de 10.5% (après s'être apprécié de 6.4% en 2022). Le prix du métal jaune s'est apprécié de 8.6% en livre Sterling et de 21.6% en Yen. La devise américaine s'est dépréciée de 2.12% et a clôturé l'année à 101.33 (US Dollar Index). Cependant là aussi, les trois derniers mois de l'année ont vu le mouvement s'inverser avec une dépréciation de 5.5%. Les taux d'intérêt réels ont suivi le même parcours, en hausse d'avril à septembre avec un pic à 2.5%, ils ont terminé l'année à 1.70%.

En 2023, la pondération de la poche « core » dans le fonds Global Gold and Precious est passée de 78% à 72% et l'exposition du fonds aux valeurs de l'indice de référence était de 32% en fin d'année (contre 38% l'année précédente). Le fonds maintient son cap ; Il reste majoritairement investi dans des valeurs hors indice. Nous réitérons que c'est la configuration adéquate pour délivrer de la surperformance dans cette seconde phase du cycle de hausse de l'or qui va graduellement privilégier le thème de la croissance. La forte incertitude sur la politique monétaire américaine ne fait que retarder ce calendrier et ne le remet pas absolument pas en question. Nous pensons que 2023 est l'année des derniers réajustements des valorisations liés aux pressions inflationnistes (nous incluons les publications annuelles). Les coûts salariaux (en hausse estimée de 5% en 2024) ont déjà été intégrés alors qu'en parallèle, quelques indices nous permettent d'entrevoir une stabilisation des coûts d'exploitation.

En termes de répartition par métal, 79% du fonds était alloué à des valeurs aurifères. 13% du fonds était investi dans des mines d'argent et le solde, soit 3% du portefeuille était exposé au secteur des platinoïdes. Sur l'année écoulée, la gestion fondamentale de conviction s'est traduite par une volatilité de 29.10%, légèrement supérieure à celle de l'indice de référence qui était de 25.47%. La performance positive des mines d'or en 2023 peut se résumer par principalement deux phases de hausse et deux phases de baisses qui se sont alternées. La dernière phase de baisse (de mai à septembre) a été particulièrement sévère avec une amplitude de 35 points. Elle est la cause de la sous-performance des mines d'or par rapport à l'or sur l'année écoulée alors qu'un arrêt sur image à fin janvier 2023 ou à fin avril 2023 établissait une surperformance de plus de dix points. Dans un tel environnement, les valeurs intermédiaires n'ont pas réussi à délivrer leur potentiel. C'est une simple question de temps. La corrélation quant à elle entre l'or et les mines d'or était parfaite à 90%. À la fin de l'année, le fonds Global Gold and Precious était investi à 95%.

En 2023, comme en 2022, le secteur des sociétés aurifères séniores a surperformé les sociétés juniors qui ont elles-mêmes surperformé les sociétés argentifères. La hiérarchie a été respectée une fois de plus dans une telle configuration. Dans ce contexte, l'indice FTSE Gold Mines s'est apprécié de 8.82%

en euro, l'indice S&P TSX Gold a progressé de 1.41% et la valeur liquidative de Global Gold & Precious s'est appréciée de 1.35% pour la part I et de 0.35% pour la part R.

La bonne tenue du métal jaune en 2022 et en 2023 (en relatif et en absolu) continue de valider notre scénario des trois pics introduit depuis l'été 2022. Les mines d'or ont besoin d'une poursuite de validation de ce scénario pour délivrer leur potentiel historique de surperformance. La ré-inversion de la courbe des taux, la décélération des pressions inflationnistes, des indicateurs avancés en territoire négatif, une politique monétaire restrictive et des prévisions de ralentissement de la croissance économique œuvrent dans ce sens. A chaque phase de pause de la politique monétaire américaine l'or s'est apprécié. Nous sommes dans cette configuration. Avant d'aller plus haut, les investisseurs doivent avoir une meilleure visibilité et intégrer à moyen terme la notion de taux neutres à 2.35%. C'est une simple question de temps.

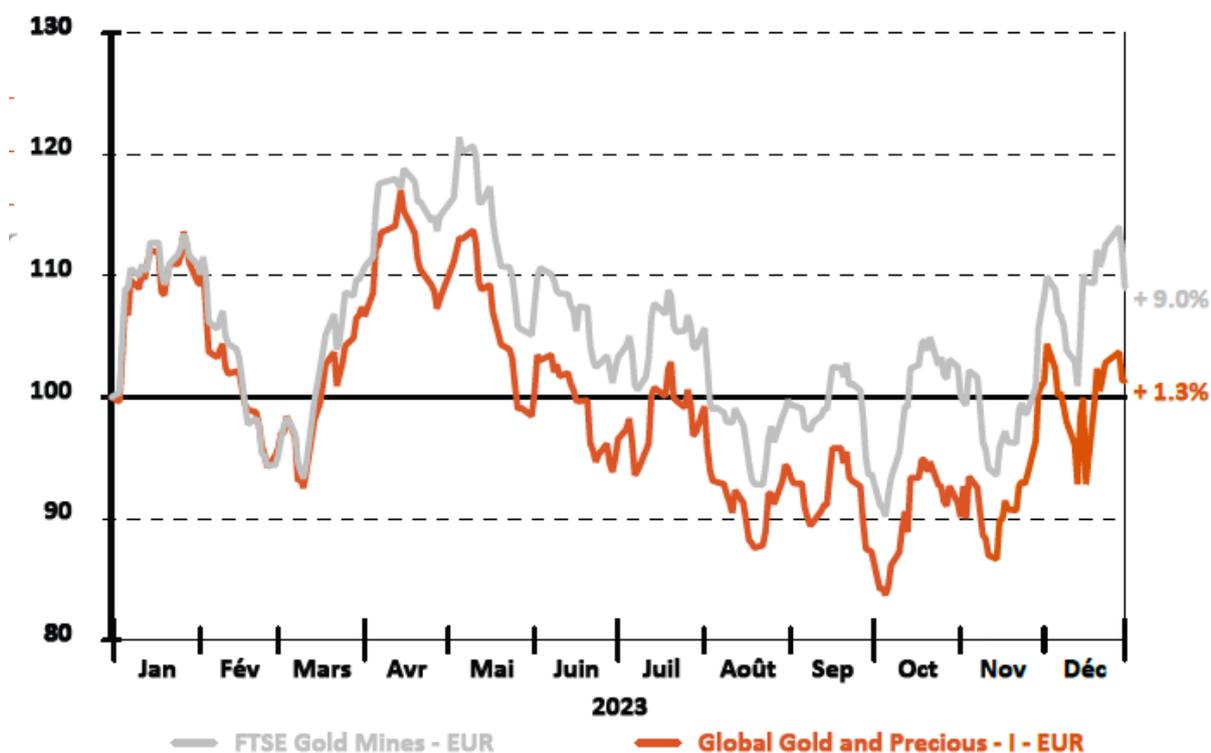
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Performances

	Global Gold and Precious - I - EUR	FTSE Gold Mines - EUR
Déc 23	+ 0.08%	+ 0.77%
2023	+ 1.35%	+ 9.03%
3 ans glissants	- 25.28%	- 2.71%

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Performances sur 1 an glissant (base 100)



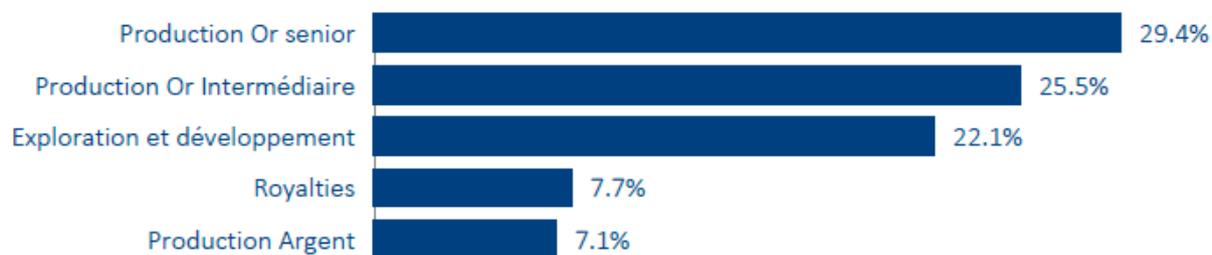
Chiffres-clefs

	VL part R	VL part I	Actif net	Volatilité	Bêta
Global Gold and Precious	228.9 €	1103.88 €	13.9 M€	29.1%	0.9396
<i>FTSE Gold Mines - EUR</i>				<i>25.47%</i>	
Exposition nette aux actions				94.59%	
Nombre de sociétés en portefeuille				37	

Caractéristiques

Classification	Actions Or
Code ISIN part de Capitalisation	FR0013228665
VL d'origine (au 21 juillet 2000)	1000 euros
Périodicité de calcul VL	Quotidienne
Modalité de souscription et de rachat	Passation des ordres avant 12h pour une <i>exécution sur la VL du jour</i>
Commission de souscription	2% max
Commission de rachat	1% max
Frais de gestion annuels	Partie fixe : 1% TTC de l'actif net du fonds
Eligibilité PEA	Non
Eligibilité PEA-PME	Non
Dépositaire	Crédit industriel et commercial - CIC (Groupe Crédit Mutuel)

Répartition géographique



Source des indices : FactSet / Source des données relatives aux fonds : montbleu finance.

La performance de l'OPCVM et celle de l'indicateur de référence sont calculées dividendes nets réinvestis.

Le contenu de ce document ne constitue ni une recommandation, ni une offre d'achat, ni une proposition de vente, ni une incitation à l'investissement. Avertissement : Si les actions, les produits de taux ou les indices auxquels le fonds est exposé baissent, la valeur liquidative du fonds peut baisser, d'où un horizon d'investissement conseillé sur 5 ans.

Principaux contributeurs

Positifs	Contribution
ANGLO AMERICAN PLA	+ 0.56
ARIZONA METALS COR	+ 0.26
I-80 GOLD CORP	+ 0.25
COEUR MINING	+ 0.23
RUPERT RESOURCES L	+ 0.21

Négatifs	Contribution
INTEGRA RES CORP.	- 1.45
NOVAGOLD RESOURCES	- 0.76
DISCOVERY SILVER	- 0.51
ALAMOS GOLD CL.A	- 0.30
B2GOLD	- 0.17

Principaux mouvements

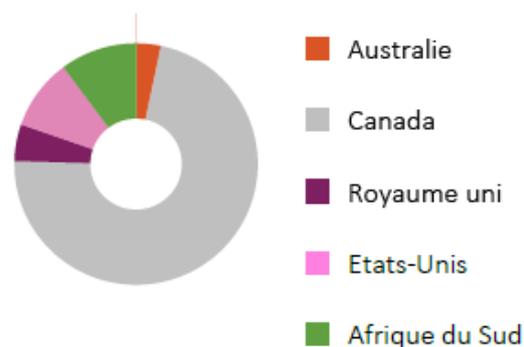
Achats - Renforcements
ARIZONA METALS COR
INTEGRA RES CORP.
VICTORIA GOLD CORP
SEABRIDGE G.
I-80 GOLD CORP

Ventes - Allègements
COEUR MINING
FRESNILLO
HOCHSCHILD MINING
KINROSS GOLD
NOVAGOLD RESOURCES

Principales positions actions

Titre	% actif
NEWMONT	5.77%
KINROSS GOLD	5.21%
VICTORIA GOLD CORP	5.08%
ARIS MINING	5.02%
AGNICO EAGLE MINES LTD	4.50%
	25.59%

Exposition géographique



INFORMATION SUR LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

Bien que sensibilisée, la société de gestion **montbleu finance** ne prend pas en compte à ce jour les critères sociaux, environnementaux et la qualité de gouvernance (ESG) dans le processus de gestion de ses OPCVM diversifiés et de ses OPCVM actions éligibles au PEA.

Montbleu finance propose une gestion qui repose sur une approche conjuguant analyse macro-économique et analyse fondamentale des valeurs, permise par l'expérience et le professionnalisme de ses gérants. Toutefois, **montbleu finance** peut prendre en compte un (ou plusieurs) des critères ESG mais n'a pas formalisé leur utilisation dans le processus de décisions d'investissement de ses OPCVM, tel que défini par le décret n° 2012-132 du 30 janvier 2012.

Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers dit « Règlement SFDR »

Montbleu Finance n'a pas classé l'OPCVM en tant que produit soumis à l'Article 8 ou à l'Article 9 du Règlement SFDR. Global Gold and Precious est considéré comme relevant du champ d'application des Articles 6 et 7 du Règlement SFDR. Les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité des investissements tels que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 ne sont pas prises en compte.

Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 dit « Règlement Taxonomie »

Les investissements sous-jacents à ce Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

GLOBAL GOLD AND PRECIOUS

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées.

L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés, en premier lieu, à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations, etc.) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

La politique de rémunération de Montbleu Finance est établie en conformité avec les textes de référence :

- Directive 2009/65/CE,
- Article L.533-22-2 du Code monétaire et financier,
- Article 321-125 du Règlement général de l'AMF,
- Guide AMF « OPCVM 5 pour les sociétés de gestion de portefeuille »,
- Orientation de l'ESMA en matière de rémunération.

La politique de rémunération, fixe et variable, repose sur l'évaluation des compétences et des accomplissements réalisés par les collaborateurs par rapport à des objectifs collectifs et individuels.

Cette politique vise à aligner les intérêts des mandants ou investisseurs dans les OPCVM gérés, des collaborateurs et des actionnaires de Montbleu finance. Elle s'applique à l'ensemble du personnel, y compris sa présidente.

La politique de rémunération différencie la part fixe et la part variable. Elle veille à maintenir un équilibre entre la rémunération fixe et la rémunération variable.

Les revalorisations des salaires fixes et l'attribution des rémunérations variables sont analysées deux fois par an par la direction générale de Montbleu finance.

Les détails de la politique de rémunération peuvent être trouvés sur le site web suivant : <https://www.montbleu-finance.fr/>. Un exemplaire sur papier de la politique de rémunération est mis à disposition gratuitement sur demande.

PART VARIABLE

La rémunération variable dépend de la réussite individuelle du collaborateur, en termes de performance et atteinte d'objectifs quantitatifs et qualitatifs, ainsi que de la situation financière de la société (surveillance du niveau des fonds propres).

EXERCICE 2023

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Montbleu finance à l'ensemble de son personnel (10 personnes) s'est élevé à 815 000 €.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées sur l'exercice : 795 000 €.....
- Montant total des rémunération variables sur l'exercice : 20 000 €.....

Evènements intervenus au cours de la période

26/06/2023 Changement de délégation : La société MONTBELU FINANCE procède au transfert entrant du fonds GLOBAL GOLD AND PRECIOUS

20/09/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement : ajout d'une fourchette haute de 60% à 100% sur les marchés internationaux d'actions de mines d'or et de sociétés impliquées dans la prospection, l'extraction ou la transformation de minéraux ou de métaux précieux situés principalement en Amérique du Nord, Australie, Afrique du Sud, Europe auparavant à hauteur de 60% au moins .

20/09/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement : changement de la fourchette de grandes capitalisation à de 50 à 100% de l'actif net auparavant Pour plus de 50%

20/09/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement : changement de la fourchette et de la taille de moyennes capitalisation à de 10 à 50% en actions de moyennes capitalisations (comprise entre cent millions USD et un milliard USD) auparavant 10% maximum en actions de moyennes capitalisations (entre cinq cents millions USD et un milliard USD) .

20/09/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement : changement de la fourchette et de la taille de petites capitalisation à de 0 à 15% en actions de petites capitalisations (inférieure à cent millions USD) contre auparavant 10% maximum en actions de petites capitalisations (inférieure à cinq cents millions USD).

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	13 205 567,33	13 287 768,61
Actions et valeurs assimilées	13 205 567,33	13 275 345,96
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	13 205 567,33	13 275 345,96
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	12 422,65
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	12 422,65
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	706 059,65	89 079,79
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	706 059,65	89 079,79
Comptes financiers	87 375,62	202 103,40
Liquidités	87 375,62	202 103,40
Total de l'actif	13 999 002,60	13 578 951,80

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	15 008 262,67	16 997 270,47
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 055 888,05	-3 391 512,12
Résultat de l'exercice (a, b)	-56 565,61	-55 683,92
Total des capitaux propres	13 895 809,01	13 550 074,43
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	12 422,66
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	12 422,66
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	12 422,66
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	98 760,87	16 454,56
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	98 760,87	16 454,56
Comptes financiers	4 432,72	0,15
Concours bancaires courants	4 432,72	0,15
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	13 999 002,60	13 578 951,80

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CD CADUSD 0323	0,00	1 386 086,63
CD EURUSD 0323	0,00	2 520 626,29
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	3 906 712,92
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5 507,95	2 951,53
Produits sur actions et valeurs assimilées	122 380,82	204 393,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	127 888,77	207 344,84
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 235,40	24 989,88
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	2 235,40	24 989,88
Résultat sur opérations financières (I - II)	125 653,37	182 354,96
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	175 399,74	250 226,90
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-49 746,37	-67 871,94
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-6 819,24	12 188,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-56 565,61	-55 683,92

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0007047527	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0013228665	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0007047527	N/A
I	FR0013228665	N/A

Commission de surperformance

Part FR0007047527 R

15 % TTC de la sur-performance du FCP par rapport à l'indice FTSE Gold Mines Index TR converti en euro

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

A compter du 1er janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance positive sur l'exercice et d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Le détail de la méthode de calcul des frais de gestion variables est disponible auprès de MONTBLEU FINANCE

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. »

Cette période est fixée à 5 ans. Et ce, à compter du 01/01/2022. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Condition de positivité : une provision ne peut être passée et une commission ne peut être perçue que si la performance du fonds est strictement positive sur l'exercice (VL supérieure à la VL de début d'exercice).

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant au début de l'année 2022.

A l'issue de chaque exercice, l'un des trois cas suivants peut se présenter :

- La part du Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- La part du Fonds est en surperformance sur la période d'observation mais en performance absolue négative sur l'exercice. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.
- La part du Fonds est en surperformance sur la période d'observation et en performance absolue positive sur l'exercice. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 15% de la surperformance pour les parts R et I) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation et positive sur l'exercice, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le gestionnaire. Les frais de gestion variables sont définitivement

acquis à la société de gestion à la fin de chaque période de référence. Ils sont prélevés annuellement sur la base de la provision constatée lors de chaque clôture d'exercice.

Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

Exemples :

Première situation : l'OPCVM surperforme son indice sur chaque période de cristallisation

Sur chaque période de cristallisation, des commissions vont être prélevées et chaque période de cristallisation sera de douze mois

Part FR0013228665 I

15 % TTC de la sur-performance du FCP par rapport à l'indice FTSE Gold Mines Index TR converti en euro

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

A compter du 1er janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance positive sur l'exercice et d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Le détail de la méthode de calcul des frais de gestion variables est disponible auprès de MONTBLEU FINANCE

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. »

Cette période est fixée à 5 ans. Et ce, à compter du 01/01/2022. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Condition de positivité : une provision ne peut être passée et une commission ne peut être perçue que si la performance du fonds est strictement positive sur l'exercice (VL supérieure à la VL de début d'exercice).

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant au début de l'année 2022.

A l'issue de chaque exercice, l'un des trois cas suivants peut se présenter :

- La part du Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- La part du Fonds est en surperformance sur la période d'observation mais en performance absolue négative sur l'exercice. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.
- La part du Fonds est en surperformance sur la période d'observation et en performance absolue positive sur l'exercice. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 15% de la surperformance pour les parts R et I) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation et positive sur l'exercice, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le gestionnaire. Les frais de gestion variables sont définitivement acquis à la société de gestion à la fin de chaque période de référence. Ils sont prélevés annuellement sur la base de la provision constatée lors de chaque clôture d'exercice.

Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

Exemples :

Première situation : l'OPCVM surperforme son indice sur chaque période de cristallisation

Sur chaque période de cristallisation, des commissions vont être prélevées et chaque période de cristallisation sera de douze mois

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
<p>Le dépositaire En TTC</p> <ul style="list-style-type: none">- Actions, warrants, bons de souscription, obligations convertibles, droits :• 0.055 % maximum pour la France, la Belgique et les Pays-Bas (min 15€)• 0.055 % maximum pour les autres Pays (min 25€)- OPC :• France / admis Euroclear : 12 €• Etranger : 40 €• Offshore : 0,10% (min 350) €- Opérations négociées en net, Obligations, Opérations de Gré à gré, Billet de Trésorerie, Titre de Créance Négociable, Certificat de Dépôt :• France 25€• Autres Pays 55 €- Marché à terme :• Futures MONEP - EUREX Traités en Euro : 0.75 € / lot• Options MONEP - EUREX Traités en Euro : 0,20% Minimum 7 €• Futures LIFFE Traités en Livres Sterling : 1 £/lot• Futures CME-BOT Futures traités en USD : 1 \$/lot <p>Prélèvement sur chaque transaction</p> <p>La société de gestion</p> <ul style="list-style-type: none">- En TTC- Actions, warrants, bons de souscription, obligations convertibles, droits :• 0.543 % maximum pour la France, la Belgique et les Pays-Bas• 0.782 % maximum pour les autres Pays <p>Prélèvement sur chaque transaction</p>			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données**Garantie reçue :**

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les frais liés à la recherche, conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	13 550 074,43	24 758 261,34
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 206 800,86	5 322 489,15
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 070 432,54	-11 428 494,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 003 368,19	2 280 317,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 515 016,82	-6 551 540,44
Plus-values réalisées sur contrats financiers	39 010,51	692 303,71
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-22 974,54	-1 269 855,71
Frais de transaction	-227 532,69	-748 895,99
Différences de change	30 418,52	651 412,92
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	963 699,57	-55 091,74
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	257 276,05	-706 423,52
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-706 423,52	-651 331,78
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-11 860,11	-32 960,28
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	11 860,11
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	11 860,11	44 820,39
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-49 746,37	-67 871,94
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	13 895 809,01	13 550 074,43

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	87 375,62	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	4 432,72	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	87 375,62	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 432,72	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
	CAD	CAD	USD	USD	ZAR			
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	8 474 299,44	60,98	2 940 825,48	21,16	931 483,33	6,70	858 959,08	6,18
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	46 728,82	0,34	301 186,79	2,17	0,00	0,00	258 570,95	1,86
Comptes financiers	0,00	0,00	6 878,34	0,05	0,00	0,00	60 693,43	0,44
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	71 467,47	0,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 432,72	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-56 565,61	-55 683,92
Total	-56 565,61	-55 683,92

	29/12/2023	30/12/2022
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	219,11	-1 673,96
Total	219,11	1 673,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-56 784,72	-54 009,96
Total	-56 784,72	-54 009,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 055 888,05	-3 391 512,12
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 055 888,05	-3 391 512,12

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-653 921,98	-2 175 039,67
Total	-653 921,98	-2 175 039,67
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-401 966,07	-1 216 472,45
Total	-401 966,07	-1 216 472,45
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2019	I1 PART CAPI I	24 939 922,20	21 776,00	1 037,84	0,00	0,00	0,00	-6,95
31/12/2019	R1 PART CAPI R	6 638 249,47	26 723,461	248,40	0,00	0,00	0,00	-3,32
31/12/2020	I1 PART CAPI I	7 537 840,52	17 574,00	1 037,84	0,00	0,00	0,00	-32,60
31/12/2020	R1 PART CAPI R	3 762 358,97	23 345,642	315,67	0,00	0,00	0,00	-11,32
31/12/2021	I1 PART CAPI I	8 616 912,11	13 656,00	1 103,88	0,00	0,00	0,00	1,79
31/12/2021	R1 PART CAPI R	5 278 896,90	22 877,938	283,16	0,00	0,00	0,00	-2,57
30/12/2022	I1 PART CAPI I	7 537 840,52	7 989,00	1 037,84	0,00	0,00	0,00	-0,20
30/12/2022	R1 PART CAPI R	3 762 358,97	21 253,796	216,32	0,00	0,00	0,00	-2,54
29/12/2023	I1 PART CAPI I	8 616 912,11	7 806,00	1 103,88	0,00	0,00	0,00	-83,74
29/12/2023	R1 PART CAPI R	5 278 896,90	23 061,307	228,90	0,00	0,00	0,00	-19,89

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
II PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1 984,0000	2 222 945,63
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-2 167,0000	-2 402 827,93
Solde net des Souscriptions/Rachats	-183,0000	-179 882,30
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	7 806,0000	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI R		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	9 182,0000	1 983 855,23
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-7 375,2890	-1 667 604,61
Solde net des Souscriptions/Rachats	1 806,7110	316 250,62
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	23 061,30700	

COMMISSIONS

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	103,13
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	103,13
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	103,13
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	103,13
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	357,23
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	357,23
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	357,23
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	357,23
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0013228665 II PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	83 879,66
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0007047527 R1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	91 520,08
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	SRD et règlements différés	706 059,65
Total des créances		706 059,65
Dettes	SRD et règlements différés	83 935,09
Dettes	Frais de gestion	14 825,78
Total des dettes		98 760,87
Total dettes et créances		607 298,78

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	13 205 567,33	95,03
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	13 205 567,33	95,03
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	706 059,65	5,08
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-98 760,87	-0,71
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	82 942,90	0,60
DISPONIBILITES	82 942,90	0,60
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	13 895 809,01	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			13 205 567,33	95,03
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			13 205 567,33	95,03
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			13 205 567,33	95,03
TOTAL AUSTRALIE			426 601,15	3,07
AU000000ALK9 ALKANE RESOURCES	AUD	300 000	121 312,77	0,87
AU000000KSN7 KINGSTON RESOURCES	AUD	2 000 000	98 778,85	0,71
AU000000MTH3 MITHRIL RESOURCES	AUD	14 650 000	18 088,88	0,13
AU000000RRL8 REGIS RESOURCES	AUD	140 000	188 420,65	1,36
TOTAL CANADA			9 793 545,51	70,48
CA0084741085 AGNICO EAGLE MINES	CAD	12 300	613 454,75	4,41
CA0115321089 ALAMOS GOLD CL.A	CAD	27 000	330 303,57	2,38
CA04040Y1097 ARIS MINING CORP	CAD	228 000	684 003,13	4,92
CA0405181029 ARIZONA METALS CORP	CAD	289 100	484 261,26	3,48
CA0679011084 BARRICK GOLD	USD	34 000	556 690,95	4,01
CA11777Q2099 B2GOLD	CAD	90 000	258 879,90	1,86
CA19425C1005 COLLECTIVE MINING	CAD	95 000	275 870,83	1,99
CA2546771072 DISCOVERY SILVER	CAD	833 500	434 871,56	3,13
CA2849025093 ELDORADO GOLD	CAD	13 000	153 501,85	1,10

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
CA3499151080 FORTUNA SILVER	CAD	85 000	297 598,62	2,14
CA3518581051 FRANCO NEVADA	CAD	2 000	201 515,80	1,45
CA38045Y1025 GOGOLD RESOURCES	CAD	160 000	148 284,43	1,07
CA38071H1064 GOLD ROYALTY CORP	USD	153 149	203 764,34	1,47
CA44955L1067 I-80 GOLD CORP	CAD	330 000	527 851,39	3,80
CA4509131088 IAMGOLD	USD	230 000	526 677,83	3,79
CA45826T5098 INTEGRA RESOURCES	CAD	269 600	257 262,50	1,85
CA48577M1032 KARUS GOLD	CAD	185 000	0,00	0,00
CA4969024047 KINROSS GOLD	CAD	129 000	710 241,24	5,10
CA66987E2069 NOVAGOLD RESOURCES	CAD	180 000	611 673,28	4,40
CA6882811046 OSISKO MINING	CAD	115 000	210 790,44	1,52
CA6979001089 PAN AMERICAN SILVER	USD	16 000	236 484,59	1,70
CA78165J1057 RUPERT RESOURCES	CAD	150 000	399 544,16	2,88
CA8119161054 SEABRIDGE GOLD	CAD	52 000	573 311,55	4,13
CA92625W5072 VICTORIA GOLD	CAD	145 000	692 817,82	4,99
CA9628791027 WHEATON PRECIOUS METALS	CAD	9 000	403 889,72	2,91
TOTAL ROYAUME UNI			864 051,24	6,22
GB00B1FW5029 HOCHSCHILD MINING	GBP	350 000	432 357,93	3,11
GB00BL6K5J42 ENDEAVOUR MINING	CAD	10 000	204 371,64	1,47
GB00BRXH2664 ANGLOGOLD ASHANTI LIMITED	ZAR	13 000	227 321,67	1,64

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			1 027 562,12	7,39
US6516391066 NEWMONT	USD	21 000	786 704,08	5,66
US7802871084 ROYAL GOLD	USD	2 200	240 858,04	1,73
TOTAL AFRIQUE DU SUD			1 093 807,31	7,87
US4132163001 HARMONY GOLD MINING ADR SPONS.	USD	70 000	389 645,65	2,80
ZAE000013181 ANGLO AMERICAN PLATINUM	ZAR	9 000	429 277,56	3,09
ZAE000018123 GOLD FIELDS	ZAR	20 000	274 884,10	1,98

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part I1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part R1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

GLOBAL GOLD AND PRECIOUS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MONTBLEU Finance

16 rue de Monceau
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

GLOBAL GOLD AND PRECIOUS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MONTBLEU Finance

16 rue de Monceau
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP GLOBAL GOLD AND PRECIOUS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GLOBAL GOLD AND PRECIOUS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	13 205 567,33	13 287 768,61
Actions et valeurs assimilées	13 205 567,33	13 275 345,96
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	13 205 567,33	13 275 345,96
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	12 422,65
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	12 422,65
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	706 059,65	89 079,79
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	706 059,65	89 079,79
Comptes financiers	87 375,62	202 103,40
Liquidités	87 375,62	202 103,40
Total de l'actif	13 999 002,60	13 578 951,80

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	15 008 262,67	16 997 270,47
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 055 888,05	-3 391 512,12
Résultat de l'exercice (a, b)	-56 565,61	-55 683,92
Total des capitaux propres	13 895 809,01	13 550 074,43
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	12 422,66
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	12 422,66
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	12 422,66
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	98 760,87	16 454,56
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	98 760,87	16 454,56
Comptes financiers	4 432,72	0,15
Concours bancaires courants	4 432,72	0,15
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	13 999 002,60	13 578 951,80

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CD CADUSD 0323	0,00	1 386 086,63
CD EURUSD 0323	0,00	2 520 626,29
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	3 906 712,92
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5 507,95	2 951,53
Produits sur actions et valeurs assimilées	122 380,82	204 393,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	127 888,77	207 344,84
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 235,40	24 989,88
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	2 235,40	24 989,88
Résultat sur opérations financières (I - II)	125 653,37	182 354,96
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	175 399,74	250 226,90
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-49 746,37	-67 871,94
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-6 819,24	12 188,02
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-56 565,61	-55 683,92

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0007047527	2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR0013228665	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0007047527	N/A
I	FR0013228665	N/A

Commission de surperformance

Part FR0007047527 R

15 % TTC de la sur-performance du FCP par rapport à l'indice FTSE Gold Mines Index TR converti en euro

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

A compter du 1er janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance positive sur l'exercice et d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Le détail de la méthode de calcul des frais de gestion variables est disponible auprès de MONTBLEU FINANCE

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. »

Cette période est fixée à 5 ans. Et ce, à compter du 01/01/2022. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Condition de positivité : une provision ne peut être passée et une commission ne peut être perçue que si la performance du fonds est strictement positive sur l'exercice (VL supérieure à la VL de début d'exercice).

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant au début de l'année 2022.

A l'issue de chaque exercice, l'un des trois cas suivants peut se présenter :

- La part du Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- La part du Fonds est en surperformance sur la période d'observation mais en performance absolue négative sur l'exercice. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.
- La part du Fonds est en surperformance sur la période d'observation et en performance absolue positive sur l'exercice. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 15% de la surperformance pour les parts R et I) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation et positive sur l'exercice, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le gestionnaire. Les frais de gestion variables sont définitivement

acquis à la société de gestion à la fin de chaque période de référence. Ils sont prélevés annuellement sur la base de la provision constatée lors de chaque clôture d'exercice.

Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

Exemples :

Première situation : l'OPCVM surperforme son indice sur chaque période de cristallisation

Sur chaque période de cristallisation, des commissions vont être prélevées et chaque période de cristallisation sera de douze mois

Part FR0013228665 I

15 % TTC de la sur- performance du FCP par rapport à l'indice FTSE Gold Mines Index TR converti en euro

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

A compter du 1er janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance sera établi comme suit :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance positive sur l'exercice et d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.

Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Le détail de la méthode de calcul des frais de gestion variables est disponible auprès de MONTBLEU FINANCE

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. »

Cette période est fixée à 5 ans. Et ce, à compter du 01/01/2022. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Condition de positivité : une provision ne peut être passée et une commission ne peut être perçue que si la performance du fonds est strictement positive sur l'exercice (VL supérieure à la VL de début d'exercice).

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant au début de l'année 2022.

A l'issue de chaque exercice, l'un des trois cas suivants peut se présenter :

- La part du Fonds est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- La part du Fonds est en surperformance sur la période d'observation mais en performance absolue négative sur l'exercice. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.
- La part du Fonds est en surperformance sur la période d'observation et en performance absolue positive sur l'exercice. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 15% de la surperformance pour les parts R et I) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation et positive sur l'exercice, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le gestionnaire. Les frais de gestion variables sont définitivement acquis à la société de gestion à la fin de chaque période de référence. Ils sont prélevés annuellement sur la base de la provision constatée lors de chaque clôture d'exercice.

Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

Exemples :

Première situation : l'OPCVM surperforme son indice sur chaque période de cristallisation

Sur chaque période de cristallisation, des commissions vont être prélevées et chaque période de cristallisation sera de douze mois

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
<p>Le dépositaire En TTC</p> <ul style="list-style-type: none">- Actions, warrants, bons de souscription, obligations convertibles, droits :• 0.055 % maximum pour la France, la Belgique et les Pays-Bas (min 15€)• 0.055 % maximum pour les autres Pays (min 25€)- OPC :• France / admis Euroclear : 12 €• Etranger : 40 €• Offshore : 0,10% (min 350) €- Opérations négociées en net, Obligations, Opérations de Gré à gré, Billet de Trésorerie, Titre de Créance Négociable, Certificat de Dépôt :• France 25€• Autres Pays 55 €- Marché à terme :• Futures MONEP - EUREX Traités en Euro : 0.75 € / lot• Options MONEP - EUREX Traités en Euro : 0,20% Minimum 7 €• Futures LIFFE Traités en Livres Sterling : 1 £/lot• Futures CME-BOT Futures traités en USD : 1 \$/lot <p>Prélèvement sur chaque transaction</p> <p>La société de gestion</p> <ul style="list-style-type: none">- En TTC- Actions, warrants, bons de souscription, obligations convertibles, droits :• 0.543 % maximum pour la France, la Belgique et les Pays-Bas• 0.782 % maximum pour les autres Pays <p>Prélèvement sur chaque transaction</p>			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données**Garantie reçue :**

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les frais liés à la recherche, conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	13 550 074,43	24 758 261,34
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 206 800,86	5 322 489,15
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 070 432,54	-11 428 494,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 003 368,19	2 280 317,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 515 016,82	-6 551 540,44
Plus-values réalisées sur contrats financiers	39 010,51	692 303,71
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-22 974,54	-1 269 855,71
Frais de transaction	-227 532,69	-748 895,99
Différences de change	30 418,52	651 412,92
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	963 699,57	-55 091,74
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	257 276,05	-706 423,52
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-706 423,52	-651 331,78
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-11 860,11	-32 960,28
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	11 860,11
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	11 860,11	44 820,39
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-49 746,37	-67 871,94
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	13 895 809,01	13 550 074,43

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	87 375,62	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	4 432,72	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	87 375,62	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 432,72	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
	CAD	CAD	USD	USD	ZAR			
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	8 474 299,44	60,98	2 940 825,48	21,16	931 483,33	6,70	858 959,08	6,18
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	46 728,82	0,34	301 186,79	2,17	0,00	0,00	258 570,95	1,86
Comptes financiers	0,00	0,00	6 878,34	0,05	0,00	0,00	60 693,43	0,44
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	71 467,47	0,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 432,72	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-56 565,61	-55 683,92
Total	-56 565,61	-55 683,92

	29/12/2023	30/12/2022
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	219,11	-1 673,96
Total	219,11	1 673,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-56 784,72	-54 009,96
Total	-56 784,72	-54 009,96
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 055 888,05	-3 391 512,12
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 055 888,05	-3 391 512,12

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-653 921,98	-2 175 039,67
Total	-653 921,98	-2 175 039,67
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
R1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-401 966,07	-1 216 472,45
Total	-401 966,07	-1 216 472,45
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2019	I1 PART CAPI I	24 939 922,20	21 776,00	1 037,84	0,00	0,00	0,00	-6,95
31/12/2019	R1 PART CAPI R	6 638 249,47	26 723,461	248,40	0,00	0,00	0,00	-3,32
31/12/2020	I1 PART CAPI I	7 537 840,52	17 574,00	1 037,84	0,00	0,00	0,00	-32,60
31/12/2020	R1 PART CAPI R	3 762 358,97	23 345,642	315,67	0,00	0,00	0,00	-11,32
31/12/2021	I1 PART CAPI I	8 616 912,11	13 656,00	1 103,88	0,00	0,00	0,00	1,79
31/12/2021	R1 PART CAPI R	5 278 896,90	22 877,938	283,16	0,00	0,00	0,00	-2,57
30/12/2022	I1 PART CAPI I	7 537 840,52	7 989,00	1 037,84	0,00	0,00	0,00	-0,20
30/12/2022	R1 PART CAPI R	3 762 358,97	21 253,796	216,32	0,00	0,00	0,00	-2,54
29/12/2023	I1 PART CAPI I	8 616 912,11	7 806,00	1 103,88	0,00	0,00	0,00	-83,74
29/12/2023	R1 PART CAPI R	5 278 896,90	23 061,307	228,90	0,00	0,00	0,00	-19,89

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
II PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	1 984,0000	2 222 945,63
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-2 167,0000	-2 402 827,93
Solde net des Souscriptions/Rachats	-183,0000	-179 882,30
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	7 806,0000	

	En quantité	En montant
R1 PART CAPI R		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	9 182,0000	1 983 855,23
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-7 375,2890	-1 667 604,61
Solde net des Souscriptions/Rachats	1 806,7110	316 250,62
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	23 061,30700	

COMMISSIONS

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	103,13
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	103,13
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	103,13
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	103,13
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
R1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	357,23
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	357,23
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	357,23
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	357,23
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0013228665 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	83 879,66
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR0007047527 R1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	91 520,08
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	SRD et règlements différés	706 059,65
Total des créances		706 059,65
Dettes	SRD et règlements différés	83 935,09
Dettes	Frais de gestion	14 825,78
Total des dettes		98 760,87
Total dettes et créances		607 298,78

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	13 205 567,33	95,03
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	13 205 567,33	95,03
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	706 059,65	5,08
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-98 760,87	-0,71
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	82 942,90	0,60
DISPONIBILITES	82 942,90	0,60
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	13 895 809,01	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			13 205 567,33	95,03
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			13 205 567,33	95,03
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			13 205 567,33	95,03
TOTAL AUSTRALIE			426 601,15	3,07
AU000000ALK9 ALKANE RESOURCES	AUD	300 000	121 312,77	0,87
AU000000KSN7 KINGSTON RESOURCES	AUD	2 000 000	98 778,85	0,71
AU000000MTH3 MITHRIL RESOURCES	AUD	14 650 000	18 088,88	0,13
AU000000RRL8 REGIS RESOURCES	AUD	140 000	188 420,65	1,36
TOTAL CANADA			9 793 545,51	70,48
CA0084741085 AGNICO EAGLE MINES	CAD	12 300	613 454,75	4,41
CA0115321089 ALAMOS GOLD CL.A	CAD	27 000	330 303,57	2,38
CA04040Y1097 ARIS MINING CORP	CAD	228 000	684 003,13	4,92
CA0405181029 ARIZONA METALS CORP	CAD	289 100	484 261,26	3,48
CA0679011084 BARRICK GOLD	USD	34 000	556 690,95	4,01
CA11777Q2099 B2GOLD	CAD	90 000	258 879,90	1,86
CA19425C1005 COLLECTIVE MINING	CAD	95 000	275 870,83	1,99
CA2546771072 DISCOVERY SILVER	CAD	833 500	434 871,56	3,13
CA2849025093 ELDORADO GOLD	CAD	13 000	153 501,85	1,10

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
CA3499151080 FORTUNA SILVER	CAD	85 000	297 598,62	2,14
CA3518581051 FRANCO NEVADA	CAD	2 000	201 515,80	1,45
CA38045Y1025 GOGOLD RESOURCES	CAD	160 000	148 284,43	1,07
CA38071H1064 GOLD ROYALTY CORP	USD	153 149	203 764,34	1,47
CA44955L1067 I-80 GOLD CORP	CAD	330 000	527 851,39	3,80
CA4509131088 IAMGOLD	USD	230 000	526 677,83	3,79
CA45826T5098 INTEGRA RESOURCES	CAD	269 600	257 262,50	1,85
CA48577M1032 KARUS GOLD	CAD	185 000	0,00	0,00
CA4969024047 KINROSS GOLD	CAD	129 000	710 241,24	5,10
CA66987E2069 NOVAGOLD RESOURCES	CAD	180 000	611 673,28	4,40
CA6882811046 OSISKO MINING	CAD	115 000	210 790,44	1,52
CA6979001089 PAN AMERICAN SILVER	USD	16 000	236 484,59	1,70
CA78165J1057 RUPERT RESOURCES	CAD	150 000	399 544,16	2,88
CA8119161054 SEABRIDGE GOLD	CAD	52 000	573 311,55	4,13
CA92625W5072 VICTORIA GOLD	CAD	145 000	692 817,82	4,99
CA9628791027 WHEATON PRECIOUS METALS	CAD	9 000	403 889,72	2,91
TOTAL ROYAUME UNI			864 051,24	6,22
GB00B1FW5029 HOCHSCHILD MINING	GBP	350 000	432 357,93	3,11
GB00BL6K5J42 ENDEAVOUR MINING	CAD	10 000	204 371,64	1,47
GB00BRXH2664 ANGLGOLD ASHANTI LIMITED	ZAR	13 000	227 321,67	1,64

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			1 027 562,12	7,39
US6516391066 NEWMONT	USD	21 000	786 704,08	5,66
US7802871084 ROYAL GOLD	USD	2 200	240 858,04	1,73
TOTAL AFRIQUE DU SUD			1 093 807,31	7,87
US4132163001 HARMONY GOLD MINING ADR SPONS.	USD	70 000	389 645,65	2,80
ZAE000013181 ANGLO AMERICAN PLATINUM	ZAR	9 000	429 277,56	3,09
ZAE000018123 GOLD FIELDS	ZAR	20 000	274 884,10	1,98